



AcerAdvantage: PCs

AcerAdvantage est un programme européen qui peut s'acheter avec les produits Acer et activé dans les 365 jours qui suivent la date d'achat du PC. La date d'achat doit être documentée par la facture ou le ticket de caisse dont la copie sera envoyée à Acer.

- [PermaLink](#)
- [Tarifs](#)

- Configurations
- Technical specifications

Indications générales	<ul style="list-style-type: none"> • 3 ans d'extension de la garantie dans nos centres de dépannage. • 1 an d'extension de la garantie chez le client dans les deux jours ouvrables qui suivent la demande de dépannage et deux ans dans nos services de dépannage. • 3 ans d'extension de la garantie chez le client dans les 2 jours ouvrables qui suivent la demande de dépannage. • 3 ans d'extension de la garantie chez le client dans le délai d'un jour ouvrable après la demande de dépannage.
Couverture du service	<ul style="list-style-type: none"> • Le service AcerAdvantage est en vigueur dans tous les pays de la Communauté européenne, en Suisse et en Norvège. Cette extension n'est pas applicable pour les pays d'Europe de l'Est. Des extensions spécifiques ont été développées pour cette région et elles sont dès à présent disponibles. • Partagés par toutes les extensions ci-dessus: br> * Assistance téléphonique gratuite pendant toute la période d'extension de la garantie. * Service de réparation prioritaire. * Droit de participer aux offres et aux promotions spéciales auprès des revendeurs autorisés.
Avantages	<p>Conditions particulières selon l'extension choisie:</p> <ul style="list-style-type: none"> * Les réparations seront effectuées dans nos ateliers de dépannage dans les 5 jours qui suivent la réception de l'appareil. Acer se charge des frais de transport et vous garantit le dépannage prioritaire réservé aux clients AcerAdvantage. * Tous les dépannages chez le client s'effectuent du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 18 h 00. Les demandes de dépannage auprès du Centre d'appel de votre pays, indiqué dans ce manuel, doivent être effectués avant 14 h 00. Il se peut que dans certains pays les délais soient plus brefs, veuillez contrôler sur notre site Web.
Formalité d'achat	<ul style="list-style-type: none"> • AcerAdvantage doit être acheté et activé dans les 365 jours qui suivent la date d'achat de l'ordinateur. La date d'achat doit être documentée par la facture ou le ticket de caisse dont la copie sera envoyée à Acer.
Formalité d'activation	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque livret AcerAdvantage contient un code secret qui permet au client de s'enregistrer en-ligne sur le site www.AcerAdvantage.com. Les clients ne disposant pas d'un accès à Internet peuvent s'enregistrer directement auprès d'un Centre d'Appel.
Pièces couvertes par le service	<ul style="list-style-type: none"> • AcerAdvantage couvre toutes les pièces défectueuses de l'ordinateur qui empêchent d'utiliser l'appareil.
Pièces non couvertes par le service	<ul style="list-style-type: none"> • Les dégâts provoqués par la négligence, les erreurs d'utilisation ou d'entretien, l'entretien effectué par du personnel non- autorisé, le transport dans un emballage inadéquat, tous les problèmes qui ne sont pas imputables à des défauts de fabrication et les petits dégâts comme par exemple les égratignures, les coups, etc.. provoqués par l'utilisation courante de l'appareil ne sont pas couverts par ce service. La garantie ne couvre ni les dysfonctionnements provoqués par les virus, ni les conflits de systèmes provoqués par l'installation de dispositifs ou de périphériques, ni la perte de données quelle qu'en soit la cause. • En cas de panne, les clients, qui ont enregistré leur ordinateur, doivent: br> * Appeler le Centre d'appel afin de faire les contrôles nécessaires pour déterminer la nature du problème et recevoir des instructions pertinentes.
En cas de panne	<p>Pour les réparations dans nos centres de dépannage:</p> <ul style="list-style-type: none"> * Emballer l'appareil en suivant la procédure décrite dans le livret AcerAdvantage. * Suivre les instructions que leur donnera l'opérateur du Centre d'appel sur l'expédition/la livraison au centre de dépannage le plus proche. <p>Pour les réparations chez le client:</p> <ul style="list-style-type: none"> * L'opérateur du Centre d'appel enverra un technicien dans les délais prévus par l'extension de la garantie